

## Séance du 12 Mai 1935

L'an mil neuf cent trente-cinq, le douze Mai, à 10 heures les membres du Conseil Municipal de la commune de Montrejeau, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 5 Mai 1935, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 3 Avril 1884.

Etaient présents M. les Conseillers Municipaux :

- |                        |                         |
|------------------------|-------------------------|
| 1 Bouché Philippe      | 12 Sabayle Pierre       |
| 2 de Lassus Roger      | 13 Giraudon Charles     |
| 3 Seilhan François     | 14 Cadere Jean-Baptiste |
| 4 Birabent Louis       | 15 Guyssier Edouard     |
| 5 Marregot Blaise      | 16 Borbessan Jean       |
| 6 Larriéu Gidore       | 17 Agence Cipriey       |
| 7 Barone Basile        | 18 Boudoumet François   |
| 8 Castet Achille       | 19 Zychenue Baptiste    |
| 9 Blanchard Jean Marie | 20 Leberbielle Augustin |
| 10 Guillard Louis      | 21 Vallet Henri         |
| 11 Reyret Henri        |                         |

La séance est ouverte sous la présidence de M. Roger de Lassus Maire qui, après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer M. Bouché Philippe, de Lassus Roger, Seilhan François, Birabent Louis, Marregot Blaise, Larriéu Gidore, Barone Basile, Castet Achille, Sabayle Pierre, Blanchard Jean Marie, Guillard Louis, Reyret Henri, Giraudon Charles, Cadere Jean-Baptiste, Guyssier Edouard, Borbessan Jean, Agence Cipriey, Boudoumet François, Zychenue Baptiste, Vallet Henri, dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

M. Augustin Leberbielle, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Boudoumet François.

Election du Maire  
Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi du 3 Avril 1884, a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret, et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	21
à déduire : bulletins blancs	<u>1</u>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11

O obtenu, M. Roger de Lassus vingt voix

M. Roger de Lassus ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

#### Election du premier Adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Roger de Lassus élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

Premier tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	21
à déduire : bulletins blancs	<u>1</u>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11

O obtenu : M. Bouché Philipe, vingt voix

M. Bouché Philipe, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

#### Election du second Adjoint

Il a été procédé dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	21
à déduire : bulletins blancs	<u>1</u>

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11

Obtenue: M. Marregot Blaise vingt voix

M. Marregot Blaise, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages  
a été proclamé adjoint.

The signatures are handwritten in cursive script. Some names are preceded by initials or titles like 'M. le', 'J. L.', and 'A.'. The signatures are arranged in a loose cluster, with some overlapping.